



**Règlements Tirage Le VIN du mois
au profit de la Fondation Maison Marie-Élisabeth**

Licence RACJ – No 432340-1

Objectif : amasser des fonds pour assurer le fonctionnement de la Maison Marie-Élisabeth et sa pérennité.

Admissibilité : le tirage est ouvert à toute personne de 18 ans et plus. Sont exclus du tirage les membres du conseil d'administration ainsi que les membres du comité organisateur et employés de la Fondation Maison Marie-Élisabeth.

Description des prix et dates des tirages :

1^{er} prix : 500 \$, alcools, Fréchette, Vins d'exception : 20 octobre 2022, 15h

2^e prix : 500 \$, alcools, Distillerie Mitis : 20 novembre 2022, 15h

3^e prix : 500 \$, alcools, Sélect Vins Ltée : 20 décembre 2022, 15h

4^e prix : 500 \$, alcools, Distillerie du St.Laurent : 20 décembre 2022, 15h

5^e prix : 500 \$, alcools, Dandurand : 20 décembre 2022, 15h

6^e prix : 500 \$, alcools et produits dérivés, Roy + Co. Sélections : 20 janvier 2023, 15h

7^e prix : 500 \$, alcools, Les Spiritueux Iberville : 20 janvier 2023, 15h

8^e prix : 500 \$, alcools, Corby Spiritueux et Vins : 20 février 2023, 15h

9^e prix : 500 \$, alcools, Vins Delegat : 20 mars 2023, 15h

10^e prix (grand prix) : 1 500 \$, un cellier de chez Tanguay et une carte-cadeau applicable à l'Hôtel Rimouski ou au restaurant La Brigade 225 (tous deux situés au 225, boulevard René-Lepage Est, Rimouski) : 20 mars 2023, 15h

Les personnes gagnantes des prix devront convenir d'une date et d'une heure avec la Fondation Maison Marie-Élisabeth afin de recevoir leurs prix.



Lieux des tirages :

Les tirages du 1^{er} au 8^e prix auront lieu à la Maison Marie-Élisabeth au 76, 2^e Rue Est à Rimouski. Les tirages des 9^e et 10^e prix (grand prix) auront lieu à l'Hôtel Rimouski, situé au 225, boulevard René-Lepage Est, Rimouski.

Vente de billets : les droits de distribution et de vente de billets sont limités exclusivement aux personnes et aux organismes autorisés par la Fondation Maison Marie-Élisabeth. La vente de billets débutera le 1^{er} mai 2022 et se terminera par le tirage au sort du gagnant du grand prix le 20 mars 2023.

Nombre de billets en circulation : 2502. Les billets sont numérotés de 0001 à 2502.

Coût du billet : 20 \$. Livret de six (6) billets au même nom : 100 \$.

Particularités : Les gagnants des neuf tirages mensuels sont admissibles au tirage final du 10^e prix (grand prix) le 20 mars 2023.

Les gagnants sont susceptibles d'être identifiés sur les ondes des radios locales, dans les journaux locaux, sur Internet et via différents réseaux sociaux. Ils devront consentir à l'utilisation de leur nom à des fins publicitaires relatives à ce tirage. Pour une livraison à l'extérieur du Bas-Saint-Laurent, des frais jusqu'à concurrence de 50 \$ peuvent s'appliquer. Sont exclus du tirage les résidents de l'extérieur du Québec.

Réclamation des prix : les gagnants auront jusqu'au 31 mai 2023 à 17 h pour réclamer leur prix à la Maison Marie-Élisabeth, au 76, 2^e Rue Est, Rimouski (Québec) G5L 0A6, ou par téléphone au 418 722-8449.

Le permis de Loterie : sera affiché bien en vue à la Maison Marie-Élisabeth ainsi que sur le site Web de la Maison Marie-Élisabeth. Les personnes qui participent à cette loterie reconnaissent avoir pris connaissance de ces règlements et acceptent de s'y conformer.